



# Les voitures des ménages modestes : moins nombreuses mais plus anciennes

DÉCEMBRE 2020

**Les 20 % des ménages les plus modestes possèdent moins de voitures que la moyenne et génèrent donc un trafic routier annuel plus faible. Ces voitures sont plus petites et moins consommatrices en carburant, mais plus anciennes (davantage achetées d'occasion) et plus souvent diesel. En 2018, les deux tiers des voitures des ménages modestes sont donc polluantes (au sens d'une vignette Crit'Air 3 au mieux). Leur parc automobile, qui représente 17 % du parc de voitures particulières sur le territoire, est à l'origine de 16 % des émissions annuelles de CO<sub>2</sub>, mais de l'ordre de 20 % des émissions de polluants locaux des voitures. Le renouvellement de ce parc de véhicules est donc un enjeu environnemental important, ainsi qu'un enjeu social : il nécessite un accompagnement spécifique de ces ménages pour lesquels les contraintes budgétaires liées au remplacement d'un véhicule sont les plus fortes.**

Les enjeux sociaux des politiques environnementales sont devenus centraux ces dernières années, en particulier à la suite des préoccupations citoyennes exprimées lors du Grand débat national, qui s'est tenu en 2019, et, plus récemment, de la Convention citoyenne pour le climat. Ces enjeux sociaux sont particulièrement déterminants pour la transition écologique du parc automobile français : en 2017, les voitures particulières sont responsables de 57 % des émissions de CO<sub>2</sub> du transport routier, de 48 % des émissions d'oxydes d'azote et de plus de 60 % des émissions de particules fines du même secteur. Mieux caractériser le parc automobile et les besoins de mobilité des ménages pour lesquels les contraintes budgétaires liées à la transition écologique sont les plus fortes permet d'éclairer et d'améliorer l'action publique.

Cette étude s'appuie sur les données de l'enquête Parc Auto 2018, qui interroge les ménages sur les véhicules

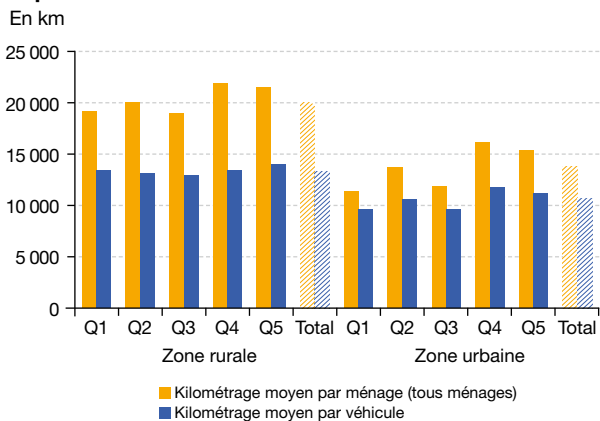
possédés en 2018 et les kilométrages réalisés au cours de l'année précédente mais aussi sur leur niveau de revenu (*voir méthodologie*). Elle peut ainsi fournir des statistiques descriptives pour caractériser la mobilité et la composition de la flotte automobile des ménages modestes ou « ménages à bas revenus », entendus ici comme les 20 % des ménages les plus modestes en termes de revenus annuels nets par unité de consommation (premier quintile).

**LES MÉNAGES MODESTES GÉNÈRENT UN TRAFIC ROUTIER PLUS FAIBLE PARCE QU'ILS POSSÈDENT MOINS DE VOITURES QUI CIRCULENT TOUTEFOIS AUTANT QUE LA MOYENNE**

L'ensemble des ménages modestes parcourt moins de kilomètres à l'année en voiture particulière : en moyenne 15 400 km par ménage modeste en 2017, contre 16 400 km par ménage pour l'ensemble de la population dans l'enquête. En zone rurale comme en zone urbaine (*voir méthodologie*), ces ménages sont à l'origine d'un trafic moins important que celui des quintiles de revenus par unité de consommation supérieurs. C'est particulièrement le cas en zone urbaine. La moyenne nationale y est de 13 700 km annuels par ménage, alors qu'elle n'est que de 11 300 km pour les ménages modestes (*graphique 1*). En zone rurale, la moyenne nationale s'établit à 20 000 km par ménage ; elle est de 19 100 km pour les ménages à bas revenus. Pourtant, les besoins en mobilité des ménages modestes ne peuvent pas, a priori, être considérés comme moins élevés que la moyenne : dans l'enquête, la population de ces ménages est un peu plus souvent composée de familles (couples avec enfants ou familles monoparentales) et un peu moins souvent de personnes seules ou de couples sans enfants que l'ensemble de la population.

## Les voitures des ménages modestes : moins nombreuses mais plus anciennes

**Graphique 1 : kilométrages annuels moyens par ménage et par voiture selon le revenu et la zone d'habitation**



Note : Qi = quintiles de revenus par unité de consommation croissants de 1 à 5 (voir méthodologie).

Lecture : en zone rurale, les ménages modestes (premier quintile Q1) parcourent en moyenne 19 100 km par an avec leurs voitures, chacun de ces véhicules en circulation parcourt en moyenne 13 300 km.

Champ : France métropolitaine.

Source : CGDD, d'après l'enquête Parc Auto 2018 de Kantar TNS

L'ensemble des ménages modestes possède 17 % de la flotte de voitures particulières en circulation en France. Ils possèdent en effet moins de véhicules : 1,15 voiture en moyenne par ménage, contre 1,30 pour l'ensemble de la population dans l'enquête. Ce nombre de véhicules détenus par ménage est plus faible en zone urbaine, mais l'écart entre les ménages modestes et l'ensemble de la population y est plus grand : 0,9 voiture par ménage pour les ménages à bas revenus, 1,15 en moyenne (graphique 2). Ce taux de motorisation moindre chez les ménages modestes s'explique par le fait que 22 % ne possèdent aucune voiture, c'est 7 points de plus que la moyenne. En particulier, un ménage modeste sur trois n'a pas de voiture en milieu urbain, contre un sur cinq en moyenne.

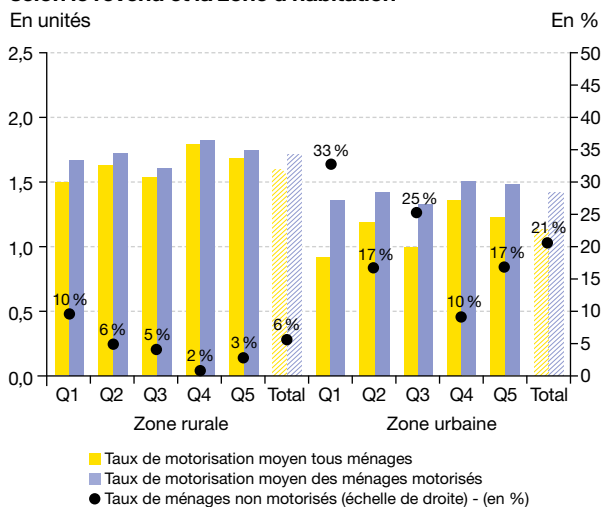
Une fois mis à part les ménages non motorisés, les ménages modestes motorisés possèdent un nombre de voitures équivalent à la moyenne des autres ménages motorisés. L'utilisation de ces véhicules est également comparable à la moyenne : environ 11 700 km sont parcourus chaque année par leurs voitures particulières. L'usage moyen de leurs véhicules est similaire à la moyenne en zone rurale : environ 13 300 km annuels (graphique 2). On notera toutefois que cette circulation est plus élevée que celles des quintiles de revenus 2 et 3 et laisse donc supposer une dépendance à la voiture plus importante pour les ménages modestes dans ces zones. En zone urbaine en revanche, leurs voitures sont utilisées un peu moins intensivement : 9 600 km annuels, soit 1 000 km de moins que la moyenne.

### LES MÉNAGES MODESTES ACHÈTENT MAJORITAIREMENT DES VÉHICULES D'OCCASION PLUS USAGÉS, MOINS ONÉREUX ET MOINS CONSOMMATEURS EN CARBURANT

Les ménages modestes renouvellent moins souvent leurs véhicules que la moyenne. Le rythme de renouvellement de leur flotte varie selon que le véhicule a été acheté neuf ou d'occasion. Si l'on compare le nombre d'années écoulées depuis l'achat du véhicule, il est plus élevé pour les ménages modestes quand la voiture a été achetée neuve : 8 ans, contre 7 ans en moyenne dans l'enquête. En revanche, on ne constate pas de différence pour les voitures achetées d'occasion : environ 5 ans écoulés à la date de l'enquête par rapport à l'année d'achat du véhicule. Surtout, les ménages modestes possèdent moins de voitures achetées neuves que la moyenne : 27 % seulement, contre 40 % pour l'ensemble de la population (graphique 3). De plus, les voitures d'occasion qu'ils achètent sont plus usagées, comme l'indique le kilométrage au compteur 30 % plus élevé que la moyenne au moment de l'achat, soit environ 20 000 km supplémentaires.

Les ménages modestes achètent des véhicules moins chers que la moyenne : ils dépensent 8 200 € pour l'achat de leur voiture, contre 11 500 € en moyenne. Ce constat est vérifié quels que soient le type et la gamme de voiture achetée, qu'elle soit d'occasion ou neuve, citadine ou berline. Par ailleurs, plus le niveau de revenus des ménages augmente et plus ils font l'acquisition de véhicules onéreux. Enfin, les frais de maintenance des voitures achetées par

**Graphique 2 : nombre de voitures particulières détenues par les ménages et part des ménages non motorisés selon le revenu et la zone d'habitation**



Note : Qi = quintiles de revenus par unité de consommation croissants de 1 à 5 (voir méthodologie).

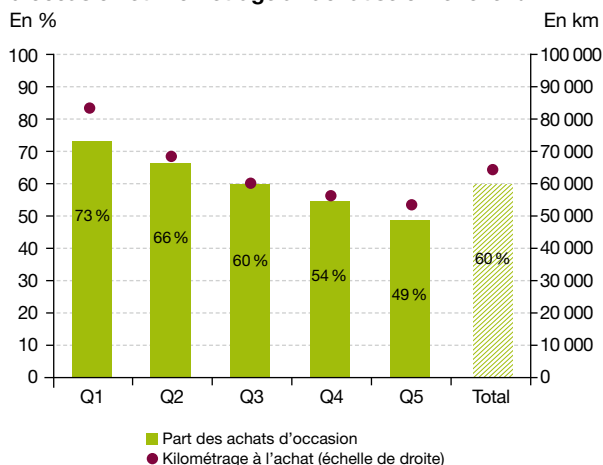
Lecture : en zone rurale, les ménages modestes (premier quintile Q1) possèdent en moyenne 1,5 voiture par ménage, 10 % d'entre eux ne possèdent aucune voiture. Si l'on exclut ces ménages non motorisés, le taux de motorisation moyen des ménages modestes motorisés s'élève à 1,7 voiture par ménage.

Champ : France métropolitaine.

Source : CGDD, d'après l'enquête Parc Auto 2018 de Kantar TNS

## Les voitures des ménages modestes : moins nombreuses mais plus anciennes

**Graphique 3 : part d'achat de voitures particulières d'occasion et kilométrage à l'achat selon le revenu**



Note : Qi = quintiles de revenus par unité de consommation croissants de 1 à 5 (voir méthodologie).

Lecture : 73 % des voitures particulières possédées par les ménages modestes (premier quintile Q1) ont été achetées d'occasion (contre 60 % en moyenne) et ces voitures achetées d'occasion comptaient en moyenne 82 600 km au compteur lors de l'achat.

Champ : France métropolitaine.

Source : CGDD, d'après l'enquête Parc Auto 2018 de Kantar TNS

les ménages à bas revenus sont similaires au reste de la population : environ 0,03 c€/km.

60 % des voitures particulières des ménages modestes sont des diesels, légèrement au-dessus de la moyenne qui est de 56 % dans l'enquête. Cette proportion est de 64 % en zone rurale, similaire à la moyenne nationale ; elle est de 54 % en zone urbaine, 5 points au-dessus de la moyenne qui s'établit à 49 %. Les ménages modestes possèdent des voitures de puissance fiscale plus faible : environ 5,40CV, contre 5,70CV en moyenne et 6,30CV pour les ménages les plus aisés. En conséquence, les voitures des ménages modestes sont moins consommatrices de carburant que la moyenne : 5,50 l/100km, contre 5,80 l/100km en zone rurale, et 5,60 l/100km, contre 6,10 l/100km en zone urbaine. À nouveau, plus le niveau de revenus du ménage augmente et plus la consommation des véhicules roulants qu'il détient est élevée.

**66 % DE LA FLOTTE AUTOMOBILE DES MÉNAGES À BAS REVENUS EST COMPOSÉE DE VOITURES POLLUANTES, ELLE EST RESPONSABLE DE 16 % DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub> DU PARC TOTAL ET 20 % DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS LOCAUX**

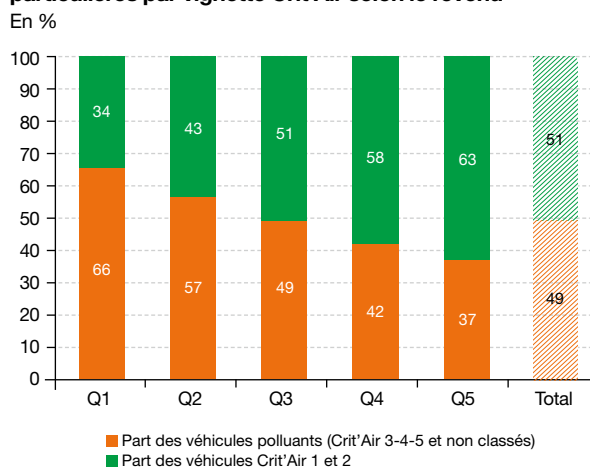
Les ménages à bas revenus possèdent majoritairement des voitures diesel d'occasion et plus âgées : 10 ans, contre 8 ans en moyenne dans l'enquête. Leur parc est par conséquent composé à 66 % de véhicules polluants (considérés ici comme les voitures éligibles aux vignettes Crit'Air 3, 4, 5 et non classées) - (graphique 4). Dans l'ensemble du parc de voitures particulières de l'enquête, la proportion des véhicules polluants tels que définis ici est

de 49 % en 2017 en France métropolitaine. Cette part plus élevée chez les ménages modestes se confirme en distinguant les lieux de résidence des ménages. Ils possèdent relativement plus de voitures polluantes, à la fois en zone rurale (69 %, contre 54 % en moyenne) et en zone urbaine (61 %, contre 45 % en moyenne).

D'après les premières projections du modèle de parc de véhicules particuliers CARS développé par le Commissariat général au développement durable, les voitures des ménages modestes, qui constituent 17 % du parc national, contribueraient à hauteur de 16 % des émissions de CO<sub>2</sub>, de 19 % des émissions d'oxyde d'azote et de 21 % des émissions de particules fines du parc total de voitures particulières. En effet, ces voitures ont certes une consommation de carburant plus basse, mais sont plus anciennes et plus souvent diesel, et donc génèrent des niveaux d'émissions de polluants locaux plus élevés.

Le renouvellement de ce parc de véhicules est donc un enjeu environnemental majeur mais nécessite un accompagnement spécifique des ménages concernés. À cette fin, le montant de la prime à la conversion avait été doublé en 2019 pour les ménages modestes, pour atteindre 4 000 € pour l'achat d'un véhicule thermique neuf ou d'occasion peu émetteur, de même que le bonus pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable, porté à 5 000 € pour les ménages non imposables. En 2019, la prime à la conversion a ainsi bénéficié à plus de 80 % à des ménages non imposables, et à 13 % aux ménages modestes. Ce dispositif a permis de mettre au rebut des véhicules polluants en échange de l'acquisition de véhicules moins consommateurs et moins émetteurs et ainsi d'éviter l'émission de près de 100 000 tonnes de CO<sub>2</sub> pour ces seuls ménages modestes.

**Graphique 4 : répartition de la flotte de voitures particulières par vignette Crit'Air selon le revenu**



Note : Qi = quintiles de revenus par unité de consommation croissants de 1 à 5 (voir méthodologie).

Lecture : 66 % des voitures particulières possédées par les ménages modestes (premier quintile Q1) sont des véhicules polluants, contre 49 % en moyenne.

Champ : France métropolitaine.

Source : CGDD, d'après l'enquête Parc Auto 2018 de Kantar TNS

## MÉTHODOLOGIE

Les données exploitées proviennent de l'enquête annuelle Parc Auto administrée par Kantar TNS en 2018. Le champ géographique de l'enquête est la France métropolitaine. Les 10 000 ménages du panel représentatif de la population sont interrogés par voie postale à la fois concernant leurs mobilités pour l'année 2017 et les caractéristiques des véhicules à leur disposition en 2018. Les données de l'enquête sont toutefois moins précises que les statistiques de référence délivrées chaque année par le répertoire RSVERO du ministère de la Transition écologique pour l'ensemble du parc automobile français sur les kilométrages ou l'âge des véhicules par exemple (mais sans distinction possible selon le revenu du ménage). L'enquête fournit également des informations sur le niveau de revenu des ménages. La question qui leur est posée renseigne le « revenu annuel net » du foyer comme étant « tous les revenus de toutes les personnes du foyer (salaire, primes, pensions...) ». Les ménages sont distingués selon leur revenus annuels nets par unité de consommation (UC). Les UC permettent de comparer des ménages de tailles différentes, la pondération suivante est utilisée en lien avec les informations disponibles dans l'enquête : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 15 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 15 ans. Par ailleurs, si l'on classe les ménages selon leur niveau de revenu par UC, les quintiles permettent de découper la population en cinq groupes d'effectifs égaux : le 1<sup>er</sup> quintile (Q1) rassemble les 20 % des ménages les plus modestes ; le 5<sup>e</sup> quintile (Q5) correspond aux 20 % des ménages les plus aisés.

La définition retenue de « zone urbaine » englobe à la fois les centres urbains et les banlieues. La « zone rurale » désigne, quant à elle, les zones périurbaines et rurales. Avec cette définition, quatre ménages sur dix résident en zone rurale et six sur dix en zone urbaine dans l'enquête, tous

quintiles de revenus par unité de consommation confondus ; les ménages modestes (Q1) vivent un peu plus souvent en zone rurale.

On considère comme un véhicule polluant tous ceux relevant des vignettes Crit'Air 3, 4, 5 et non classés. Il s'agit des véhicules essence immatriculés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et des véhicules diesel immatriculés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Le modèle CARS est utilisé pour estimer la contribution du parc automobile des ménages modestes au volume total d'émissions de polluants atmosphériques et locaux sur le territoire dû au trafic routier des véhicules particuliers. Ce modèle de parc est développé par le CGDD. Il s'agit d'un modèle prospectif de simulation microéconomique de comportements d'achats de véhicules neufs par les entreprises et par les ménages distingués selon leurs revenus par UC et zone d'habitation, et de projection du volume de véhicules particuliers détenus et du trafic associé.

## BIBLIOGRAPHIE

*38,2 millions de voitures en circulation en France*  
SDES, septembre 2020

*Prime à la conversion des véhicules particuliers en 2018, une évaluation socio-économique ex post*  
CGDD, Théma analyse, octobre 2019

*Une voiture sur deux est éligible à la vignette Crit'Air 1 ou 2*  
SDES, Datalab essentiel, décembre 2019

**Maude JOLLY, SEVS\***

*\*au moment de la rédaction de la publication.*

Dépôt légal : décembre 2020

ISSN : 2255-493X (en ligne)  
255-7564 (imprimé)

Impression : imprimerie intégrée du MTE,  
imprimé sur du papier certifié ecolabel européen -  
www.ecolabel.com

Directeur de publication : Thomas Lesueur  
Rédaction en chef : Hugues Cahen  
Coordination éditoriale : Amélie Glorieux-Freminet  
Maquettage et réalisation : Agence Efil, Tours

## Commissariat général au développement durable

Service de l'économie verte et solidaire

Sous-direction de l'économie et de l'évaluation

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex

Courriel : diffusion.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*